



Dominantes	
Ha	Habitation de basse densité
Hb	Habitation de moyenne densité
Hc	Habitation de haute densité
Hm	Maison mobile ou unimodulaire
C	Commerce
M	Mixte
la	Industrie sans contrainte majeure
lb	Industrie avec contrainte

P	
Public	
Ra	Récréation extérieure à faible impact
Rb	Récréation extérieure à impact majeur
Ad	Agriculture dynamique
Av	Agriculture viable
F	Forêt
Cn	Conservation naturelle
Hr	Îlot déstructuré

Contraintes	
Zone inondable	
Îlot déstructuré	

  

Limites	
--- Limite municipale	
--- Périmètre urbain	

  

Équipement eau	
• Ouvrage de captage d'eau potable	

Affectations	
Agricole dynamique	
Agricole viable	
Conservation	
Forestière	
Urbaine	
Villégiature	

Sources:  
 • Base de données topographiques du Québec (1/20000)  
 • Ministère des Ressources naturelles  
 • Ministère des Ressources naturelles, tous droits réservés, 2001  
 • Photo aérienne : 2015

Ce plan constitue l'annexe I du Règlement de zonage numéro 2017-316 entré en vigueur le 21 juillet 2017.

Authentifié ce jour

Gilles Fortier, maire

Mario Juarin, Directeur général

Date de révision	Amendement	Date de révision	Amendement
12 mars 2016	Règl. 2016-330		
13 mai 2019	Règl. 2019-363		
19 février 2020	Règl. 2020-267		
6 mai 2020	Règl. 2020-273		
4 novembre 2020	Règl. 2020-314		
18 janvier 2021	Règl. 2021-388		
14 mars 2022	Règl. 2022-487		
9 mai 2023	Règl. 2023-432		

PREPARE PAR: Michel Carignan

APPROUVE PAR: Benoît St-Pierre

DESSEINE PAR: Benoît St-Pierre

SCÉAU

900 0 500 1 000 m

1:30 000

December 2019

